

calcul. Je crois que tous les partis appuieront le gouvernement dans ce genre d'approche positive, car si on laisse les coûts augmenter de façon effrénée, ces programmes, que la grande majorité des Canadiens veulent et considèrent comme des droits fondamentaux, disparaîtront. On ne peut pas grignoter 2 p. 100 ici et 2 p. 100 là pour les mettre de côté.

Lorsqu'on relit le discours du député de Villeneuve (M. Caouette) qui parlait au nom des 12,000 électeurs de la brousse québécoise qu'il représente, on comprend qu'il est en fait le porte-parole de 22 millions de personnes dans notre pays. C'est ainsi que les Canadiens nous jugeront si nous autorisons le genre de restrictions négatives et peu claires que prévoit ce bill.

Comme je l'ai dit plus tôt, je m'intéresse personnellement à la question à cause de mes propres revers politiques et j'avertis les députés que même s'ils se pensent très populaires dans leurs circonscriptions, ils ne feront pas long feu.

M. Lalonde: Vous vous inquiétez à propos de l'Ontario.

M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Je m'inquiète de tous les gouvernements provinciaux qu'on a forcés à participer au régime et qui font l'objet des mêmes critiques que le gouvernement fédéral. Ils ont le même système pyramidal de fonctionnaires qui veulent appliquer les programmes à leur façon. Ces fonctionnaires savent qu'il existe d'autres solutions, pourtant, ils n'appuient pas les ministres, qui ne parlent plus au nom du peuple. Tant que nous ne pourrons pas imposer notre volonté aux mandarins de la Fonction publique qui ont de telles idées, c'est non seulement les programmes, mais aussi l'existence politique de chaque député et de chaque ministre du cabinet qui seront menacés.

Aucun membre du cabinet n'est aussi menacé que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde). Il a joué le jeu de ses fonctionnaires dans les mesures sur les allocations familiales qu'il a présentées à la Chambre et les autres mesures négatives comme le bill à l'étude. Il pense pouvoir durer toujours. Cependant, le peuple trouve toujours moyen de ramener les grands hommes comme lui à des sentiments plus humbles. Quand le mandat du gouvernement actuel sera terminé, certains des ministériels se rappelleront cet avertissement.

J'aimerais conclure en disant qu'aucun Canadien au courant de l'histoire sociale du Canada et des besoins du peuple et qui sait qu'on ne lutte pas contre l'inflation avec une mesure semblable, mais en s'attaquant à ses causes fondamentales—ce que le bill anti-inflation C-73 que nous avons adopté ne fait pas—n'accueillera favorablement le bill à l'étude.

Il faut s'attaquer aux coûts de base, et, dans le régime universel, prévoir un mécanisme de contrôle. Celui-ci doit jouer sur le plan personnel et permettre à chaque individu comme à toute la population d'en bénéficier et alors la grande majorité s'en accommoderont. C'est ainsi que j'envisage les choses si nous voulons que ces régimes survivent. J'espère que le gouvernement examinera ces suggestions, et il y aura alors unanimité à la Chambre.

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de pouvoir prendre la parole avant la levée de la séance et peut-être de poursuivre par la suite. Je tiens à participer à ce débat parce que je suis

Loi sur les soins médicaux

député depuis un certain temps, et que lorsque le ministre a présenté le bill, j'ai éprouvé une certaine répugnance, pour la simple raison que j'estimais qu'on nous demandait de revenir sur une décision antérieure. C'est là le point essentiel que je voudrais faire valoir.

Au fil des années on nous demande de nous prononcer sur beaucoup de mesures législatives et d'évaluer l'action du gouvernement. Je me souviens à ce sujet que l'on m'avait un jour demandé d'approuver la loi instituant l'assurance-maladie qui est actuellement en vigueur au Canada, ou encore de donner mon opinion. Même avant cela, je me souviens d'avoir défendu sur les tribunes ce que j'estimais être le droit de chaque Canadien, c'est-à-dire le droit aux meilleurs soins médicaux possibles.

Quand je repense à ces jours passés, je ne peux même pas me souvenir des arguments invoqués sinon qu'il y a dix ans, à la Chambre, nous avions tous très bien fait valoir l'idée que les Canadiens devraient bénéficier de soins médicaux convenables et que nous ne devrions jamais permettre que quiconque souffre, ou éprouve ses ultimes économies à cause de la maladie. J'en suis convaincu. Je prends la parole ce soir presque abasourdi, ne pouvant m'expliquer pourquoi de pareilles restrictions car, à mon sens, personne à la Chambre ne devrait jamais avoir à subir l'humiliation d'avoir à vendre tous ses biens pour se maintenir en bonne santé.

● (1750)

Il est peut-être bien peu de choses acquises au départ qui nous permettent de partir du bon pied dans la vie, mais j'aime à croire que nous pouvons compter au moins sur le droit à la santé. A mon avis, ce droit est très important au mode de vie au Canada. Je sais que tous les députés qui m'écoutent ce soir m'accorderont que nous pouvons élaguer dans certains secteurs, mais certes pas dans celui de la santé. Nous devrions pouvoir compter sur un environnement raisonnablement sain et sur des services de santé convenables.

Je suis déçu parce que je croyais que nous avions décidé, et bien décidé, que, sans considération de parti ni de facteurs du même ordre, nous avions livré ce combat et qu'il était terminé. Je crois que c'est réellement une erreur qui va nous hanter pendant longtemps. Tout à coup, on se met à prêcher l'austérité et tout le tremblement. Si c'est cela la vertu, on aurait dû l'inculquer à la Chambre il y a dix ou vingt ans, pas maintenant. Cela ne devrait pas nous tomber dessus sans crier gare au dernier moment.

Je suis opposé à ce bill pour cette raison d'abord, mais pour d'autres aussi que j'exposerai de mon mieux, après quoi, je regagnerai mon siège à 6 heures. Ma première objection est que nous avons fait une déclaration de principe il y a des années et, maintenant, par suite de nouvelles circonstances, on nous demande de renier, de rejeter ou de diluer le principe que nous avons adopté.

Les médecins ont une profession lucrative; c'est sans doute pour cela qu'on leur tombe dessus et qu'on leur reproche ce que leur rapporte l'assurance-maladie. C'est une erreur. Je trouve qu'ils accomplissent leur tâche honorablement dans notre société. Je dis cela parce que je viens d'une région où se trouve l'une des plus grandes écoles de médecine du monde et où de nombreux citoyens se sont consacrés à la médecine.